

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 3

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

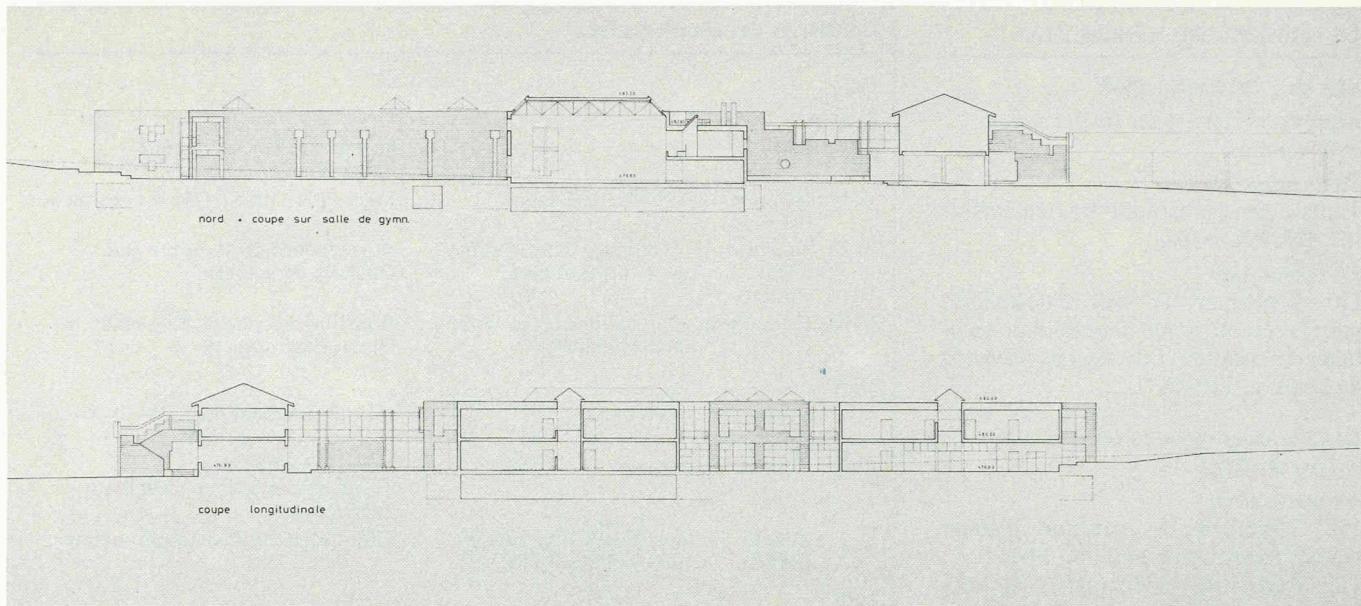
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

2<sup>e</sup> prix: coupes.

## Vie de la SIA

### Nouveaux règlements concernant les prestations et honoraires (RPH 84)

#### Leur mise en œuvre pratique

Dans le cadre des informations périodiques sur les travaux des commissions SIA et autres, on peut aujourd'hui, près de deux ans après l'entrée en vigueur des RPH 84, donner quelques précisions sur la façon dont elles ont été adoptées par les mandants: comme on le sait, l'existence d'un modèle de contrat et de directives établis par le secteur public a conduit à certaines incertitudes. Ce point a d'ailleurs constitué l'objet principal de l'assemblée des délégués du 9 novembre 1984.

La comparaison des RPH 84 avec le modèle de contrat et les directives du secteur public est parue dans *Schweizer Ingenieur und Architekt* le 15 novembre 1984 et dans *Ingénieurs et architectes suisses* le 20 novembre 1984. Il n'en ressort que très peu de divergences importantes; elles concernent tout particulièrement l'article 1 des RPH 84 *Généralités et principes*. La SIA, se sentant gênée par l'existence parallèle de deux formules de contrat, en a fait état lors des entretiens que sa délégation a eus avec des représentants de la Conférence des services fédéraux de la construction (CSFC), de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement (CSDTAP) ainsi que de l'Union des villes suisses (UVS).

Les représentants du secteur public ont déclaré que les RPH 84 étaient toujours intégrés aux bases de contrats et permettaient d'assurer une utilisation correcte du modèle de contrat de la CSFC et de

ses directives. En outre, ils ont informé la SIA de la pratique des administrations fédérales, cantonales et communales en la matière.

Le résultat d'une enquête interne concernant l'application des RPH 84 et du modèle de contrat de la CSFC avec ses directives a été communiqué à la SIA à l'occasion de la discussion du 16 avril 1985 qui a réuni une délégation de la SIA et les représentants de la CSFC, de la CSDTAP et de l'UVS.

La situation se présente comme suit:

- application RPH 84 comme base de contrat, environ 100%;
- application du modèle de contrat CSFC, environ 65%;
- prise en compte des directives CSFC, environ 80%.

La constatation la plus importante est que les RPH 84 servent de base contractuelle dans près de 100% des cas. Lorsque les parties n'ont pas recours au modèle de contrat de la CSFC, la règle est d'utiliser le contrat SIA. Le fait que diverses administrations, en particulier les CFF ou les PTT et certains cantons ou villes utilisent leurs propres directives spécifiques n'est en rien nouveau.

Le résultat des négociations intervenues jusqu'à présent avec des groupes de maîtres de l'ouvrage du secteur privé (banques, assurances, etc.) peut être résumé comme suit:

- application des RPH 84 comme base contractuelle, 100%;
- recours à la formule de contrat de la SIA, 100%;
- prise en compte de directives propres, 100%.

En ce qui concerne les directives des banques, on constate une tendance fondamentale à critiquer la SIA. Les efforts visant à négocier avec les assurances et d'autres milieux ont aussi été couronnés de succès.

Le but de tous les efforts de la SIA à

cet égard est double, puisqu'il s'agit d'obtenir à la fois:

- la suppression dans les modèles de contrat ou directives de tiers des interprétations inacceptables des RPH 84 (par exemple refus de l'adaptation automatique des tarifs sur la base des chiffres déterminés et publiés annuellement par la SIA, l'adaptation intervenant sur la base de négociations; indemnisation de missions partielles sur la base du tarif horaire minimal de la fourchette lorsque ces missions sont effectuées au tarif-temps dans le cadre de mandats à accomplir au tarif-coût; augmentation arbitraire des retenues de garantie, etc.);
- l'amélioration des formules de contrat de la SIA.

Les RPH ont en général été bien accueillis. Les problèmes subsistant dans leur application doivent être résolus aussi vite que possible, mais on ne saurait s'attendre à un succès complet à court terme. Enfin, la politique adoptée jusqu'ici par la SIA vise à trouver des solutions en commun avec tous les intéressés. La SIA vous informera régulièrement du résultat de ses efforts. A cette occasion, il convient encore de signaler l'état des travaux relatifs à deux problèmes en suspens et touchant aux RPH 84:

- un projet de *lexique de mots clés* en allemand et en français a été soumis aux commissions des honoraires;
- des projets de commentaires relatifs à l'organisation des études ont été établis par les collaborateurs des commissions de révision. Ils seront harmonisés sur le plan de la méthodologie, de la formulation, des concepts schématiques et soumis à la Commission centrale des règlements (CCR).

On espère que ces deux projets seront suffisamment avancés à fin 1985 pour permettre de prendre des décisions à leur sujet.

## La collection des normes SIA

### Etat au 1<sup>er</sup> décembre 1985

*Règlements concernant les prestations et honoraires*  
*Publications 1985*  
 Tarifs 1986 concernant les règlements 102, 103, 104 et 108.

*En préparation*  
 110 Règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions (révision de l'édition 1966/1971).

*Règlements concernant les concours et les expertises*

*En préparation*  
 152 Règlement des concours d'architecture (révision de l'édition 1972).  
 153 Règlement concernant les concours de génie civil (harmonisation avec RPH, édition de 1984).  
 155 Directive «Elaboration de rapports d'expertise» (révision de l'édition de 1977).

*Règlements et conditions générales*

*En préparation*  
 121 Recommandation «Facturation des variations économiques par la méthode de l'indice spécifique d'ouvrage» (révision du document 1080, édition de 1973, à paraître en été 1986).

*Normes d'ingénieurs*

*En voie de publication*  
 164/1 Recommandation «Construction en bois» (nouveau, complète la norme 164, édition de 1981; à paraître au printemps 1986).

*En préparation*  
 160 «Norme concernant les charges, la mise en service et la surveillance des constructions» (révision de l'édition de 1970, consultation terminée, étude des objections).

162 Norme «Structures en béton» (révision de l'édition de 1968, consultation terminée, étude des objections).

162/1 Norme «Structures en béton/essai des matériaux» (révision partielle de l'édition 1968, consultation terminée, étude des objections).

169 Recommandation «Mise en service, surveillance et entretien des ouvrages de génie civil» (révision partielle de la norme 160, édition de 1970, à paraître en été 1986).

260 «Sécurité et comportement en service des structures porteuses» – instructions de la SIA à ses commissions pour la coordination des normes (révision en fonction de la publication des normes 160 et 162).

(à suivre)

## Calendrier des manifestations

### 1986

#### Février

|       |                       |   |   |
|-------|-----------------------|---|---|
| 6-12  | Bâle                  |   | 8 <sup>e</sup> Foire de machines pour entrepreneurs |
| 12-19 | Hanovre (RFA)         | CONSTRUCTA                                    | Foire internationale de la construction             |
| 16-20 | Nouvelle-Delhi (Inde) | Fédération internationale de la précontrainte | Maintenance of Maritime and Offshore Structures     |
| 23-28 | Hong-Kong             | The Institution of Mining and Metallurgy      | Rock Engineering & Excavation in Urban Environment  |

#### Mars

|       |                 |   |  |
|-------|-----------------|---|--|
| 7     | Lausanne (EPFL) | VESTRA                                    | Journée d'études VESTRA 1986                               |
| 10-12 | Zurich          |   | New Directions in Telecommunications Switching and Network |
| 11    | Zurich (EPFZ)   | Institut de construction de machines EPFZ | Grundlage der flexiblen Fertigung                          |

#### Avril

|       |                         |                                  |  |
|-------|-------------------------|----------------------------------|--|
| 1-4   | Hangzhou (Chine popul.) | Water Power & Dam Construction   | 2. International Conference on Small Hydro                             |
| 7-11  | Vienne                  |                                  | 3 <sup>e</sup> Congrès international des géotextiles                   |
| 7-13  | Munich                  |                                  | Foire internationale Bauma 86, technologie «live»                      |
| 7-10  | Brigue                  | Commission suisse de géophysique | Symposium tremblements de terre  |
| 8-11  | Paris                   | Institut de soudure, Paris       | Hygiène et sécurité en soudure   |
| 18-19 | Dübendorf               | LFEM/EMPA                        | International Conference on Destructive Testing Equipment              |
| 21-24 | Paris                   | Eurocon 86                       | Advanced Technologies and Processes in Communication and Power Systems |

|       |                   |  |  |
|-------|-------------------|--|--|
| 22-25 | Salonique (Grèce) | AIPC                                     | Influence of Building Envelope on Energy Consumption and Thermal Comfort |
| 24-25 | Zurich            | SIA Groupe des travaux souterrains (FGU) | Congrès et visite des travaux du RER «Travaux souterrains»               |
| 26    | Neuchâtel         | SIA                                      | Conférence des présidents  |

#### Mai

|       |                 |          |  |
|-------|-----------------|----------|--|
| 13    | Francfort (RFA) | AIPC     | Organization of the Design Process                                 |
| 16-19 | Rome            | ERMCO 86 | 7 <sup>e</sup> European Ready Mixed Concrete Organization Congress |

#### Juin

|       |            |  |  |
|-------|------------|--|--|
| 1-3   | Vienne     | TU Wien, 2. International Conference         | Structural Failure, Product Liability and Technical Insurance          |
| 1-6   | Genève     | ENC 86                                       | Nuclear Trade Fair   |
| 9-12  | Stockholm  | AIPC   | Thin-walled Metal Structures in Buildings                              |
| 14    | Berne      | SIA  | Assemblée des délégués   |
| 16-20 | Copenhague | Danish Engineer's Post-Graduate Institute    | European Reliability Conference «REL-CON Europe 86»                    |
| 25-27 | Marseille  | Inst. Robotique et intelligence artificielle | Journées intern. «CAO et robotique en architecture et travaux publics» |

#### Juillet

|       |         |                |                       |
|-------|---------|----------------|-----------------------|
| 15-17 | Londres | World Water 86 | Congrès international |
|-------|---------|----------------|-----------------------|

#### Août

|       |          |  |   |
|-------|----------|--|---|
| 25-28 | Helsinki |  | International Symposium on Large Rock Caverns |
|-------|----------|--|---|

#### Septembre

|       |         |  |   |
|-------|---------|--|---|
| 22-27 | Athènes | Inst. of Geology & Mineral Exploration Athènes | 5. International Symposium on Underground Water Tracing |
|-------|---------|--|---|

#### Octobre

|       |               |   |                                       |
|-------|---------------|---|---------------------------------------|
| 3     | Coire         | SIA                                       | Conférence des présidents             |
| 15-16 | Zurich (EPFZ) | Institut de construction de machines EPFZ | Informatik in der flexiblen Fertigung |

#### Novembre

|   |       |     |                        |
|---|-------|-----|------------------------|
| 7 | Berne | SIA | Assemblée des délégués |
|---|-------|-----|------------------------|